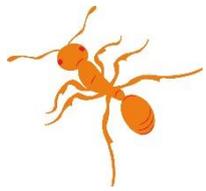




Plan Régional d'Actions en faveur des lépidoptères patrimoniaux

Déclinaison du Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour

Aquitaine



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir



Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine

DREAL Nouvelle Aquitaine

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr>



Bilan des actions 2017-2018

Perspectives pour 2019

Coordination du Plan régional

GOURVIL Pierre-Yves¹
- CEN Aquitaine -

Rédaction

GOURVIL Pierre-Yves, Duprat Vincent² et SOULET David³

¹ Chargé de projets régionaux – Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. py.gourvil@cen-aquitaine.fr

² Chargé d'études - Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. v.duprat@cen-aquitaine.fr

³ Directeur Scientifique - Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. d.soulet@cen-aquitaine.fr

Ce plan est cofinancé par :



Photos page de couverture : *Phengaris arion* (Soulet David); *Phengaris alcon* (Bouteloup Rémi) ; *Phengaris teleius* (Maurice Armelle) ; *Lopinga achine* (Simpson David) ; *Coenonympha oedippus* (Soulet David)

Référencement proposé :

GOURVIL P.-Y., Duprat V., et SOULET D., 2018. Plan régional d'actions en faveur des lépidoptères patrimoniaux – Bilan 2017-2018 – Perspectives 2019. CEN Aquitaine / DREAL Nouvelle Aquitaine. 39 p.

Sommaire

Résumé	4
Bilan des actions 2017-2018.....	5
1. Amélioration des connaissances	5
2. Protection et Gestion	17
3. Informer et sensibiliser.....	19
4. Gestion du plan et des données.....	20
Programme d'actions 2019	21
Objectifs et actions.....	21
Fiches actions	22
Bibliographie.....	37

Résumé

Depuis 2017, le CEN Aquitaine anime et coordonne la déclinaison aquitaine du PNA en faveur des *Maculinea* (Gourvil et al., 2017), devenu depuis 2018 le PNA en faveur des papillons de jour.

En deux années et près de 834 jours salariés, 16 actions ont été déclinées en Aquitaine réparties selon 4 grands axes :

- Amélioration des connaissances,
- Protection et gestion,
- Information et sensibilisation,
- Gestion du plan et des données.

Ces actions ont permis de faire avancer la connaissance sur la répartition des papillons de jour et l'écologie de certaines espèces prioritaires.

Ce plan d'actions a également permis de lancer une dynamique aquitaine sur les papillons de jour, une mutualisation des connaissances et des partenaires techniques pour une meilleure intégration des lépidoptères patrimoniaux dans la gestion des sites en Aquitaine.

Le PRA en faveur des lépidoptères patrimoniaux d'Aquitaine va se poursuivre en 2019, afin d'approfondir les actions déjà lancées en 2017-2018 et de les compléter sur de nouveaux axes de travail.

L'année 2019 est également une année de transition, dans l'attente de la mise en œuvre du PRA envisagée pour 2020 à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Bilan des actions 2017-2018

1. Amélioration des connaissances

A1. Améliorer la connaissance de la répartition des Lépidoptères d'Aquitaine

Objectifs

- Etat des lieux de la répartition des espèces de rhopalocères et zygènes en Aquitaine ;
- Préciser la répartition des *Phengaris* ;
- Mettre en place une veille pour les espèces de la liste complémentaire ;
- Participer à l'amélioration des connaissances de la répartition des macro-hétérocères dans le massif pyrénéen, en particulier les espèces endémiques ou strictement montagnardes.

Actions mises en œuvre

A1.1- Atlas des rhopalocères et zygènes d'Aquitaine

Entre 2017 et 2018, plusieurs actions de communication ont été réalisées à l'échelle de l'Aquitaine (Tableau 1) :

- 12 sorties à la journée ;
- 12 camps de prospections sur 2 jours ;
- 5 formations à la détermination ;
- 15 fiches de recherche publiées (<https://pral.cen-aquitaine.org/telechargement/>) ;

En 2017, ce sont 69 journées de terrain qui ont ainsi pu être réalisées, et 102 en 2018.

Date(s)	Intitulé de l'animation	Structure animatrice	Nbre de personnes	Nbre d'espèces observées (lépidoptères)
2017				
03 et 04/06	Camp de prospection en Dordogne	LPO Aquitaine	9	53
07/06	Sortie papillons de jour en Dordogne	CEN Aquitaine	1	28
17 et 18/06	Camp de prospection dans les Landes	LPO Aquitaine	1	35
21/06	Sortie papillons de jour en Lot-et-Garonne	CEN Aquitaine	3	34
01 et 02/07	Camp de prospection dans les Landes	CEN Aquitaine	10	34
08 et 09/07	Camp de prospection en Lot-et-Garonne	LPO Aquitaine	9	55
22 et 23/07	Camp de prospection en Pays Basque	LPO Aquitaine	8	45
29/07	Formation papillons de montagne – Lescun (64)	CEN Aquitaine	9	38
12/08	Sortie papillons de jour en Pyrénées-Atlantiques	CEN Aquitaine	4	25
23/08	Sortie papillons de jour en Lot-et-Garonne	CEN Aquitaine	3	28
26 et 27/08	Camp de prospection en Béarn	CEN Aquitaine	9	45
02/09	Sortie papillons de jour dans les Landes	CEN Aquitaine	3	38

Date(s)	Intitulé de l'animation	Structure animatrice	Nbre de personnes	Nbre d'espèces observées (lépidoptères)
2018				
21/03	Recherche des œufs de Thecla (24)	LPO Aquitaine	14	5
24/03	Recherche des œufs de Thecla – Mazerolles (64)	CEN Aquitaine	3	2
23/05	Formation Mélitées – Sauveterre-de-Guyenne (33)	LPO Aquitaine	9	21
06/06	Recherche de Zygaena sarpedon – Médoc (33)	CEN Aquitaine	3	18
09 et 10/06	Camp de prospection Lespielle (64)	CEN Aquitaine	13	66
13/06	Formation « petits bleus » - Larzac (24)	LPO Aquitaine	8	39
16 et 17/06	Camp de prospection Villeneuve-sur-Lot (47)	LPO Aquitaine	5	58
27/06	Recherche de Zygaena sarpedon – Médoc (33)	LPO Aquitaine	5	22
30/06	Formation zygènes – RN Mazière (47)	CEN Aquitaine	17	17
07 et 08/07	Camp de prospection Labastide d'Armagnac (40)	LPO Aquitaine	6	50
11/07	Opération Cardinal (33)	LPO Aquitaine	6	34
28 et 29/07	Camp de prospection Brassempouy (40)	CEN Aquitaine	5	53
04 et 05/08	Camp de prospection Dévillac (47)	CEN Aquitaine	4	54
08/08	Voilier blanc et autres	CEN Aquitaine	5	27
11 et 12/08	Camp de prospection Sarlat (24)	CEN Aquitaine	8	69
06/09	Hespéries et autres (24)	CEN Aquitaine	3	0
12/09	Formation Pyrgus – Casteljaloux (47)	LPO Aquitaine	4	28

Ces actions de communication ont été menées conjointement avec la LPO Aquitaine. Les données recueillies pour cet Atlas sont transmises à l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage.

Afin de préparer la rédaction de l'Atlas, un Comité de Rédaction a été constitué, regroupant 11 lépidoptéristes. Les missions du comité de rédaction sont les suivantes :

- Approuver la charte graphique et les contenus de l'Atlas;
- Valider la liste des espèces / complexes;
- Prendre en charge la rédaction de monographies;
- Assurer une relecture et une validation de l'Atlas;
- Valider les photos d'illustration.

Deux réunions du Comité de Rédaction ont été organisées en 2018.

Perspectives 2019

Suite à la mobilisation du réseau naturaliste, le nombre de données d'observations de rhopalocères a été considéré comme suffisant pour publier un état des lieux de la répartition des espèces en Aquitaine.

La rédaction de l'Atlas des papillons de jour sera donc lancée en 2019, pour une publication prévue en 2020.

En revanche, les données de zygènes sont encore trop peu nombreuses et ne permettent pas de produire des cartes de répartition représentatives. Ainsi une troisième année de prospections ciblée sur les zygènes sera réalisée en 2019.

A1.2-Préciser la répartition des 8 espèces prioritaires



Le Bombyx Everie (*Eriogaster catax*)

Dordogne : 7 sites prospectés du 06/04/2018 au 25/04/2018 (4 sorties). Des nids de chenilles avaient été observés en 2012 sur la commune de Limeyrat. En 2018, les prospections n'ont pas permis de reconfirmer la présence de l'espèce, malgré des massifs de prunelliers (*Prunus spinosa*) et d'aubépines (*Crataegus monogyna*) favorables à l'espèce. Des nids de la Laineuse du Cerisier (*Eriogaster lanestris*) et des chenilles de Gazé (*Aporia crataegi*) ont été observés. Ces espèces sont souvent associées à *Eriogaster catax*. Des sites favorables ont fait l'objet de prospections supplémentaires sur Ajat et Sainte-Orse, cependant

l'espèce n'y a pas été contactée.

Les autres sites prospectés (Montignac, Valojoux et la Chapelle-Aubareil) ont été identifiés comme potentiellement favorables d'après les photos aériennes. Il s'avère que ceux-ci ne sont pas propices au développement de l'espèce puisque les pieds d'aubépines ou de prunelliers sont rares ou inexistantes.

Gironde : 1 site prospecté le 20/04 et le 26/04/2018

Une donnée d'imago de Bombyx Everie datant de 2012 sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles a été transmise à l'OPIE dans le cadre de l'enquête nationale. Une demande de confirmation a été envoyée à l'observateur. En 2018, les prospections n'ont pas permis de reconfirmer sa présence. Les habitats ne semblent pas favorables à l'espèce.

Pyrénées-Atlantiques : 1 site prospecté le 24/05/2018

Un imago de Bombyx Everie avait été observé en 2010 sur la commune de Sare, lors d'un inventaire des hétérocères (Leblanc P-C, comm. pers.). En 2018, aucun nid de chenilles n'a été observé. Les massifs de prunelliers étant de petites tailles et disséminés sur le site, la population d'*Eriogaster catax*, si elle existe encore, est réduite et donc difficilement détectable.



La Noctuelle des Peucédans (*Gortyna borelii*)

Gironde : 2 sites prospectés le 24/07/2018, le 26/07/2018 et 09/08/2018. L'espèce a été retrouvée sur la station historique. Néanmoins les prospections proches du site ainsi que les prospections sur les autres sites en Aquitaine n'ont donné aucun résultat positif. Les recherches ont porté sur les indices de présence de la chenille. Les déjections fécales étaient recherchées à la base des feuilles de la hampe florale et à la base de la tige des pieds de Peucedan officinal (*Peucedanum officinale*).

L'espèce était connue sur la commune de Vendays-Montalivet (Bator et Guilloton, 2015). Les prospections 2018 sur ce site ont permis de réactualiser sa présence. Cependant, seuls deux pieds situés à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre ont été validés comme abritant la chenille de l'espèce. Une attention particulière doit être portée sur les périodes de fauche des milieux favorables à cette espèce. En effet de nombreux pieds de peucedans se trouvent en bordure de route et la fauche pratiquée est trop précoce pour le développement de la chenille, qui est endophyte. Dès 2019, les propriétaires des parcelles concernées seront contactés afin de discuter la possibilité d'une méthode de gestion adéquate pour le maintien de la population de *Gortyna borelii*.

Des stations importantes de Peucedan sont connues à la limite de Saint-Seurin-de-Cadourne et Saint-Estèphe. Malgré les très nombreux pieds de Peucedan, il semblerait que l'espèce n'y soit pas installée. En effet aucune trace de chenille n'a été repérée. Cependant tous les pieds n'ont pas pu être vérifiés, une attention particulière sera portée sur cette zone en 2019.

Dordogne : Le Peucedan officinal est connu sur plusieurs sites dans ce département. Les prospections entre la commune de Montpon-Ménesterol et Mussidan n'ont pas permis de réactualiser les données de la plante hôte car les prospections ont eu lieu à une date ultérieure à la fauche annuelle. Des pieds ont été repérés en 2017 et 2018, mais aucune trace de chenille n'a été confirmée.



Gourvil P.-Y., 2018

L'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*)

Pyrénées-Atlantiques : 42 sites prospectés entre le 06/07 et le 15/07/2017. Les prospections ont été menées sur la partie béarnaise des Pyrénées et sur des stations de piémont en limite ouest de la répartition connue de l'espèce. 9 stations ont été confirmées en 2017 avec des effectifs variant entre 2 et 9 imagos. Toutes les stations sont caractérisées par la présence de pieds d'Origan commun (*Origanum vulgare*) en abondance. Les populations possèdent de faibles effectifs, mais la présence d'habitats favorables sur de grandes surfaces et/ou reliés entre eux par des bords de routes favorables permet

d'envisager un fonctionnement en méta-population sur plusieurs secteurs du massif pyrénéen.



Van Halder I., 2005

L'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*)

Les prospections de *Phengaris teleius* ont porté sur les indices de présence de la chenille. Il s'agissait de repérer la plante-hôte, la Grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*), et de noter les inflorescences grignotées par la chenille, dans l'objectif de délimiter les stations de reproduction.

Gironde : 9 sites prospectés entre le 09/08 et le 14/09/2018

Les prospections se sont déroulées sur la station historique connue et sur des parcelles et sentiers à proximité. La présence de chenilles n'a pas été mise en évidence lors des prospections. Cela est peut-être dû au passage tardif (14/09/2018) sur la zone et postérieur à la fauche annuelle du site par les chasseurs. Par conséquent de nombreux pieds de la plante hôte ont pu être coupés. Néanmoins aucune trace de chenille n'était présente sur les sanguisorbes restantes. A noter que l'espèce est toujours présente dans ce secteur puisque plusieurs imagos ont été observés en 2018 (source : www.faune-aquitaine.fr) sur des parcelles situées plus à l'est du site historique et non prospectées cette année pour les chenilles.

Chacune des stations connues de *Sanguisorba officinalis* (8 au total) dans le Médoc ont été prospectées : Saint-Aubin-de-Médoc, Le Pian-Médoc, Arzac, Listrac-Médoc, Castelnau-de-Médoc et Avensan. 6 passages répartis du 09/08/2018 au 14/09/2018 ont permis de prospecter chacun des différents sites. Ces prospections n'ont pas permis de relever la présence de l'espèce. En revanche, les prospections ont permis de noter les stations de *Sanguisorba officinalis* et de constater qu'elles sont restreintes essentiellement aux bordures de pistes.

Dordogne : 8 sites prospectés le 18/09/2018

Phengaris teleius est connu de deux sites en Dordogne : les tourbières de Vendoire et une petite parcelle non loin des tourbières (données de 2007 actualisée en 2018). Un passage a été réalisé le 18/09/2018 sur les communes à proximité des sites connus pour l'Azuré de la Sanguisorbe : La Chapelle-Grégnac, Nanteuil-Auriac-de-Bourzac, Bouteilles-Saint-Sébastien, Saint-Paul-Lizonne, Saint-Aulaye-Puymangou, Parcoule-Chenaud. Aucune trace de présence de *Phengaris teleius* n'a été observée. Il semble que l'essentiel de la population de l'espèce soit restreinte au site de Vendoire. Des mesures sont à mettre en œuvre pour restaurer des habitats favorables à proximité et favoriser ainsi le maintien de cette population sur du long-terme.



Gourvil P.-Y., 2018

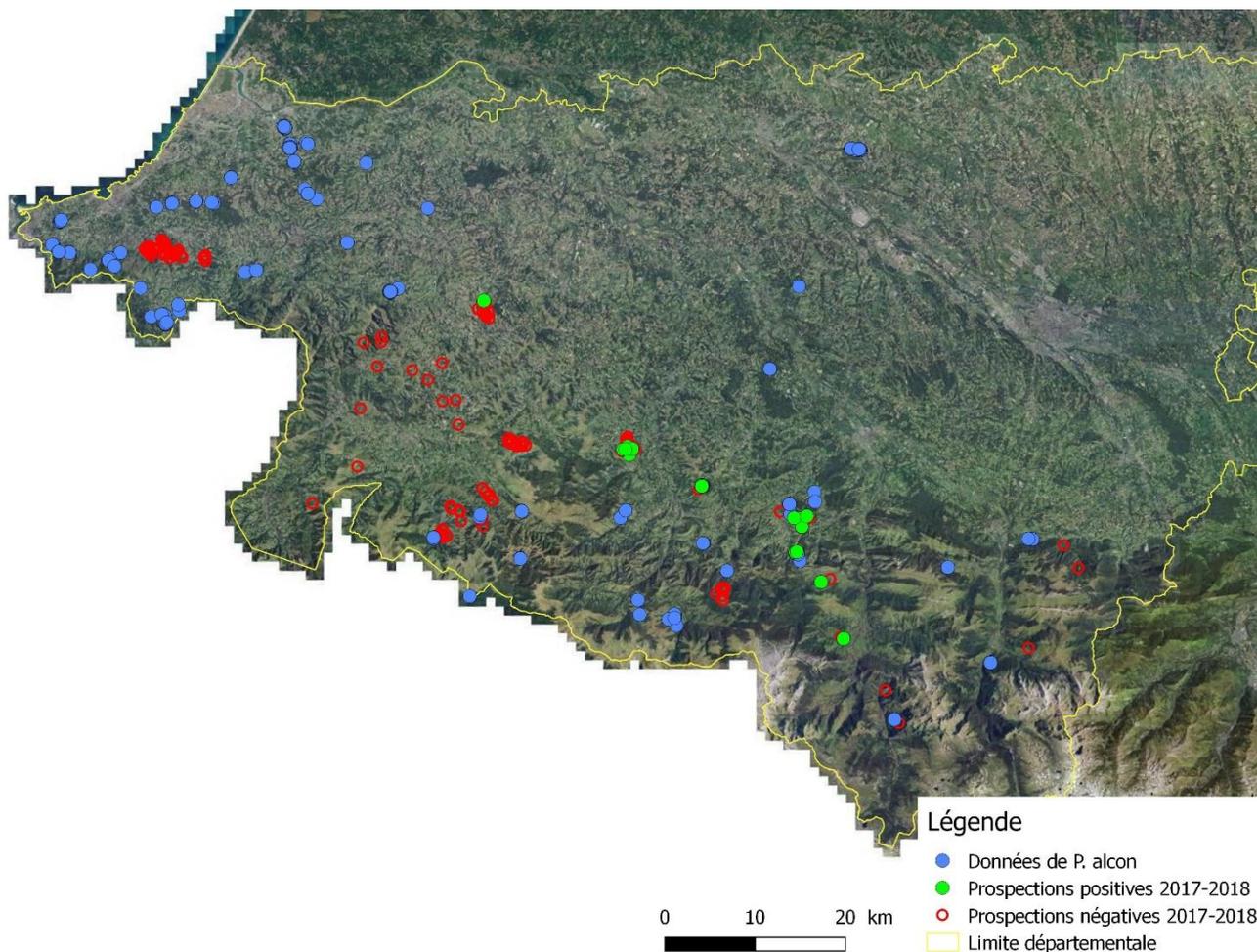
L'Azuré de la Pulmonaire (*Phengaris alcon* écotype *alcon*)

Gironde : 1 site prospecté le 14/09/2018

Lors de prospections ciblées sur *Phengaris teleius*, des œufs de *Phengaris alcon* ont été découverts sur des gentianes pneumonanthes (Saint-Aubin-de-Médoc). Cinq pieds au total ont été détectés, comportant chacun des œufs sur les inflorescences et les tiges. Il semblerait que le milieu soit dans une dynamique de fermeture et que cette parcelle manque d'une gestion adéquate au maintien des populations d'Azuré de la Pulmonaire. C'est pourquoi une attention particulière devra être portée en 2019 sur cette population.

Pyrénées-Atlantiques : 143 sites prospectés en 2017-2018

En 2017 et 2018, des prospections ont été menées dans les Pyrénées. Les sites ont été sélectionnés en fonction de la présence de la *Gentiane pneumonanthe* (*Gentiana pneumonanthe*) (base de données de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale) et d'une analyse par ortho-photographie pour sélectionner les habitats potentiellement favorables. Des œufs de *Phengaris alcon* ont été repérés sur 15 sites. A noter la découverte de 3 stations importantes, avec 129 œufs dénombrés à Arette, 286 œufs à Lées-Athas et 457 œufs à Tardets-Sorholus. Ces prospections ont permis de confirmer la répartition de *Phengaris alcon* sur l'ensemble du massif pyrénéen des Pyrénées-Atlantiques, avec cependant une coupure dans le secteur de la vallée des Aldudes et de St-Jean Pied-de-Port (cf. carte ci-après).



Carte de localisation des stations connues de *Phengaris alcon* dans les Pyrénées-Atlantiques



L'Hermite (*Chazara briseis*)

Dordogne : 5 sites prospectés en 2017 / 6 sites prospectés en 2018

En 2017, sur les 5 sites prospectés, l'Hermite a été reconfirmé sur le site du Plateau d'Argentine (commune de La Rochebeaucourt-et-Argentine) avec 4 imagos observés. Sur un site favorable situé sur la commune de Salignac-Eyvignes, une observation probable de l'espèce a été réalisée. Les conditions d'observation (imago en vol) n'ont pas permis de certifier cette observation. Sur les 3 autres sites prospectés, aucun imago n'a été observé en 2017.

Les prospections 2018 ont eu lieu sur des habitats très favorables à l'espèce, à savoir un milieu très ouvert avec végétation rase en contexte calcaire. Malheureusement, aucun imago d'Hermite n'a été observé. Les données de 2017 obtenues sur le plateau d'Argentine n'ont pas été reconfirmées en 2018. L'espèce était notée sur la commune de Saint-Just (donnée de Ewen Adamson de 2015), mais des discussions avec l'auteur de cette donnée ne permettent pas de certifier l'observation. Malgré plusieurs passages, le papillon n'a pas été vu cette année sur le site. Sur ce site, les habitats de pelouses rases sont limités et menacés par le développement des ligneux.

Aucune observation n'a été faite sur les 5 sites prospectés à proximité (Paussac-Et-Saint-Vivien). Trois passages ont eu lieu sur ces sites : 17/08, 21/08 et 11/09. Le site au nord du lieu-dit « Lignièrès » (commune de St-Just) semble favorable à l'espèce.

Des habitats à fort potentiel d'accueil pour cette espèce ont été prospectés à l'Est du département de la Dordogne le 11/09 sur les communes de Salignac-Eyvignes (1 site) et Borrèze (3 sites). Malgré des habitats très favorables, aucun individu n'a été observé.

En l'état actuel des connaissances, le site du Plateau d'Argentine constitue l'unique station de l'espèce en ex-Aquitaine.



La Bacchante (*Loplinga achine*)

Dordogne : 8 sites prospectés en 2017 / 5 sites prospectés en 2018

Les prospections menées en 2017 et 2018 ont ciblé les forêts matures domaniales (Forêt domaniale de la Bessède, forêt domaniale de Lanmary et forêt domaniale de Barrade) et les boisements abritant un couvert herbacé important. Dans chacune des forêts, plusieurs points d'observation ont été effectués afin de maximiser les chances d'observer le papillon. En 2017, 2 stations ont été confirmées en Forêt de Bessède et 1 station à la grotte de Rouffignac (commune de Fleurac). En 2018, ces deux stations ont été reconfirmées, avec

notamment 6 imagos observés à la grotte de Rouffignac. La forêt domaniale de Lanmary présente un très fort potentiel d'accueil pour cette espèce. De nouvelles prospections pourraient être envisagées en 2019.

Des sites propices à cette espèce ont été prospectés sur la commune de Les-Eyzies-de-Tayac-Sireuil, mais aucun individu n'a pu être détecté.

Malgré les cinq passages (18/06, 21/06, 22/06, 25/06 et 27/06), les prospections n'ont pas permis de découvrir de nouvelles stations. Deux populations de Bacchante déjà connues en Dordogne ont cependant été reconfirmées. Les dates de prospections de 2017 et 2018 ont sans doute été trop tardives par rapport au pic de la période de vol de l'espèce en Dordogne (Simpson D., comm. pers.). Des prospections supplémentaires à des dates plus précoces sont nécessaires en 2019 pour vérifier la présence de l'espèce sur les sites prospectés.

Pyrénées-Atlantiques : 6 sites prospectés en 2017 / 4 sites prospectés en 2018

Les prospections menées en 2017 et 2018 se sont concentrées autour des stations connues dans les Pyrénées. Les 3 stations connues de l'espèce à Sarrance, Issor et Lourdios-Ichère ont été reconfirmées en 2017. La station d'Issor abrite la plus grande population avec 11 imagos comptabilisés.

En 2018, une nouvelle station a été découverte sur la commune de Sarrance. Deux imagos y ont été observés avec un comportement territorial marqué. Les deux individus ont été observés en bordure d'un sentier ombragé. La possible utilisation, comme sites de reproduction, de sentiers forestiers dont les bordures sont riches en herbacés permet d'envisager la présence de l'espèce sur d'autres secteurs des Pyrénées.

D'autres sites possédant un sous-bois herbacé important ont été prospectés à proximité des sites connus, mais aucun imago de Bacchante n'a été détecté. Les boisements clairs favorables à l'espèce sont restreints et de faible surface.

Perspectives 2019

En raison des difficultés de détection des espèces, les prospections menées en 2017-2018 devront être poursuivies en 2019 pour :

- L'Hermitte (*Chazara briseis*) : de nouveaux sites potentiellement favorables sont à prospector en Dordogne, principalement dans le secteur de la Rochebeaucourt-Argentine.
- La Bacchante (*Lopinga achine*) : Les Pyrénées doivent faire l'objet de prospections supplémentaires pour examiner les boisements paraissant favorables à l'espèce. Au nord de la région, c'est le secteur du sud Dordogne et du nord Lot-et-Garonne qui devra faire l'objet de prospections ciblées.

Pour le moment, eu égard à l'effort d'échantillonnage mis en œuvre depuis 2011, les connaissances sur la répartition des stations d'Azuré de la Pulmonaire peuvent être considérées comme suffisantes. Malgré tout, la découverte de l'espèce serait importante dans le secteur de la vallée des Aldudes, car elle mettrait en lumière un continuum sur le piémont pyrénéen du département 64. En ce qui concerne l'Azuré de la Sanguisorbe, une surveillance des stations connues et des parcelles favorables à proximité doit être assurée pour vérifier que la gestion mise en place reste favorable.

Le Bombyx Everie et la Noctuelle des Peucédans ne pourront pas faire l'objet de prospections en 2019, les papillons de nuit n'étant pas intégrés au nouveau PNA ciblé sur les papillons de jour.

A1.3- Améliorer la connaissance de la répartition des macro-hétérocères du massif pyrénéen

En 2017 et 2018, un contact a été pris avec le Groupe Entomologique des Pyrénées Occidentales (GEPO) et des entomologistes locaux afin de mettre en commun les observations de macro-hétérocères à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques. Une base de données regroupant plus de 4 600 observations depuis les 10 dernières années a ainsi été créée. Afin de pousser la prospection sur ce groupe, un article a été publié dans la revue *Oreina* (Brévar et al., 2018) pour mettre en avant les espèces rares et nouvelles pour le département et motiver la prospection dans les années à venir.

Perspectives 2019

Les papillons de nuit n'étant pas intégrés dans la nouvelle déclinaison du PNA, cette action ne sera pas reconduite en 2019 dans le cadre du PRA.

A.2. Participation à des démarches de suivis biogéographiques ou nationaux

Objectifs

- Détecter d'éventuelles évolutions de populations de *Phengaris alcon* à différentes échelles (site, territoire, région, national...);
- Permettre une réactivité dans les mesures de gestion et une meilleure prise en compte des exigences écologiques des espèces concernées et de leurs organismes hôtes, dans la gestion des espaces naturels;
- Améliorer les conditions de développement des populations.

Actions mises en œuvre

- Veille sur l'état d'avancement du protocole national testé dans le cadre du PNA.
- Aucun suivi n'a été mis en œuvre en Aquitaine.

Perspectives 2019

Poursuivre les échanges et veille sur le développement de protocoles dans le cadre du PNA.

A.3. Suivi des populations de *Conenonympha oedippus*

Objectifs

- Visualiser l'évolution des populations de Fadet des Laïches sur les parcelles impactées par des travaux d'enfouissement de lignes RTE ;
- Permettre d'avoir des éléments précis pour mieux prendre en compte le Fadet des Laïches lors de la réalisation de travaux sur les habitats favorables.

Actions mises en œuvre

Un protocole de suivi de la cicatrization de la molinie et du Fadet des Laïches a été rédigé en 2017 (Bertolini et al., 2017). La mise en œuvre de ce protocole sur le linéaire de ligne enterré a démarré en 2018 (Duprat et al., 2018).

Perspectives 2019

Poursuivre les suivis et avoir une première tendance de l'évolution des populations de Fadet des Laïches.

Cette action est financée par RTE



A.4. Préciser les enjeux de conservation des espèces prioritaires

Objectifs

- Hiérarchiser les actions en fonction de l'état des connaissances sur les espèces prioritaires ;
- Hiérarchiser les sites où des actions (foncières, de gestion, etc.) sont à mener ;
- Prendre en compte les connaissances sur l'état de conservation des espèces en Aquitaine pour prioriser les actions sur les espèces les plus menacées.

Actions mises en œuvre

Une méthodologie de hiérarchisation a été élaborée pour prioriser les sites en fonction des enjeux et des priorités d'actions (gestion, animation foncière, suivis).

Une première analyse a été réalisée sur les sites du CEN Aquitaine abritant des populations d'espèces prioritaires du plan.

Perspectives 2019

Intégrer les nouvelles espèces du PRAL et continuer la hiérarchisation sur les nouveaux sites et les sites gérés par d'autres structures en Aquitaine.

A.5. Préciser l'écologie de *Phengaris arion* (Linnaeus, 1758) en Aquitaine

Objectifs

- Déterminer les préférences écologiques de l'espèce en Aquitaine (caractérisation habitat de reproduction) ;
- Améliorer les connaissances sur les différentes plantes-hôtes et fourmis-hôtes de l'espèce ;
- Cibler les populations les plus denses ou les plus originales comme prioritaires pour la conservation.

Actions mises en œuvre

Un inventaire des *Myrmica* a été réalisé en 2018 sur 10 sites en Aquitaine. 6 espèces de *Myrmica* ont été recensées (Le Falher K., 2018) :

- *Myrmica sabuleti* Meinert, 1861
- *Myrmica scabrinodis* Nylander, 1846
- *Myrmica ruginodis* Nylander, 1846
- *Myrmica schenki* Viereck, 1903
- *Myrmica specioides* Bondroit, 1918
- *Myrmica spinosior* Santschi, 1931

Myrmica sabuleti est l'espèce la plus représentée sur les sites inventoriés. Aucune étude n'a été menée pour recenser les fourmilières abritant des chenilles d'Azuré du Serpolet. Il ne s'agit donc que d'une liste de fourmis-hôtes potentielles.

En parallèle, une étude visant à préciser les paramètres influençant la présence du genre *Myrmica* a été menée sur 2 coteaux en Béarn (Le Falher K., 2018). Cette étude a permis de mettre évidence 2 paramètres reliés à la présence de nid de *Myrmica sabuleti* en Béarn :

- La hauteur de végétation : Une hauteur hétérogène mais toujours < 50 cm.
- La présence d'éléments permettant de maintenir une certaine fraîcheur : strate muscinale, lisière arborée ou arbustive.

La présence de pieds d'Origan à proximité immédiate des nids de fourmis ne semble pas être un paramètre déterminant.

Perspectives 2019

Aucune action n'est programmée pour la suite. Les résultats de cette étude et la bibliographie vont permettre d'affiner la gestion sur les sites prioritaires en Aquitaine.

A.6. Préciser l'écologie de *Lopinga achine* (Scopoli, 1763) en Aquitaine

Objectifs

- Déterminer les préférences écologiques de l'espèce en Aquitaine ;
- Cibler les populations les plus denses ou les plus originales comme prioritaires pour la conservation.

Actions mises en œuvre

Aucune action n'était prévue en 2017 et 2018.

Perspectives 2019

Afin de mieux cibler les sites pouvant faire l'objet de cette étude, les prospections ciblées (cf. action A1.2) devront être poursuivies en 2019.

A.7. Evaluer la connexion entre les populations de *Phengaris alcon* écotype "alcon" (Denis & Schiffermüller, 1775)

Objectifs

- Mieux comprendre les échanges entre différents noyaux de populations en fonction du contexte (Triangle landais, Pyrénées, etc.) ;
- Evaluer le degré d'isolement et la structuration des populations de *Phengaris alcon* en Aquitaine.

Actions mises en œuvre

8 sites ont été échantillonnés en 2018, réparties selon les 3 secteurs géographiques où l'espèce est connue :

- Massif des Pyrénées (4 sites dans les Pyrénées-Atlantiques) :
 - Plateau d'Anzé (commune de Laruns) ;
 - Landes de Tardets (Commune de Tardets-Sorholus) ;
 - Landes de Briscous (Commune de Briscous) ;
 - Lande humide d'Hélette (Commune d'Hélette) ;
- Triangle landais (3 sites en Gironde) :
 - Champ de tir de Cazaux (Commune de La Teste-de-Buch et de Gujan-Mestras) ;
 - Lande humide des Arguileyres (Commune de Cestas) ;
 - Lignes électriques de Saucats (Commune de Saucats) ;
- Landes de la Double et du Landais (1 site en Dordogne) :
 - Landes de Gavardies (Commune de Saint-Médard-de-Mussidan)

Les œufs récoltés ont été envoyés pour analyse au laboratoire ANTAGENE (analyse en cours).

Perspectives 2019

En fonction des résultats de l'étude génétique, des actions d'animation foncière et/ou de mesures de gestion pourront être engagées sur les sites présentant des risques importants d'isolement. La densité de stations d'Azuré de la Pulmonaire dans le piémont pyrénéen pourrait laisser penser qu'il y a une continuité et des échanges entre elles. Cette étude génétique a vocation à vérifier pour partie cette hypothèse. Mais pour en tirer des conclusions plus opérationnelles du point de vue des actions concrètes à envisager, d'autres études seraient à mener, en particulier sur les capacités de dispersion de l'espèce.

A.8. Liste Rouge des rhopalocères d'Aquitaine**Objectifs**

Participer à l'élaboration et la publication d'une Liste Rouge des rhopalocères d'Aquitaine.

Actions mises en œuvre

Le CEN Aquitaine a participé à 1 réunion de concertation, aux 2 réunions du comité d'experts organisées par l'OAFS ainsi qu'aux nombreux échanges par mail pour la finalisation de la Liste Rouge.

Les résultats préliminaires (en attente de validation de l'UICN) sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nom latin	LR Aquitaine (provisoire)	LR France	LR Europe	Priorité PRAL 2017-2018
<i>Polyommatus damon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	CR	LC	NT	
<i>Phengaris teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	CR	VU	VU	Oui*
<i>Chazara briseis</i> (Linné, 1764)	CR	VU	NT	Oui*
<i>Erebia sthenyo</i> (Graslin, 1850)	CR	LC	LC	
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763) : Population pyrénéenne	CR	NT	VU	Oui*
<i>Polyommatus escheri</i> (Hübner, 1823) : Population de plaine	CR	LC	LC	
<i>Pyrgus andromedae</i> (Wallengren, 1853)	EN	LC	LC	
<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	EN	LC	LC	
<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	EN	LC	LC	
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	EN	NT	VU	Oui
<i>Pieris mannii</i> (Mayer, 1850)	EN	LC	LC	
<i>Plebejus idas</i> (Linné, 1760)	EN	LC	LC	
<i>Polyommatus thersites</i> (Cantener, 1835)	EN	LC	LC	
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	EN	LC	LC	
<i>Arethusana arethusia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	EN	LC	LC	
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	EN	LC	LC	
<i>Brenthis ino</i> (Rottemburg, 1775)	EN	LC	LC	
<i>Fabriciana niobe</i> (Linné, 1758)	EN	NT	LC	Oui
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	EN	NT	VU	Oui*
<i>Melitaea diamina</i> (Lang, 1789)	EN	LC	LC	
<i>Melitaea deione</i> (Geyer, 1832)	EN	LC	LC	
<i>Satyrus ferula</i> (Fabricius, 1793)	EN	LC	LC	
<i>Lysandra coridon</i> (Verity, 1928) : Population de plaine	EN	LC	LC	
<i>Polyommatus dorylas</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775) : Population de plaine	EN	NT	NT	Oui
<i>Lasiommata maera</i> (Linné, 1758) : Population de plaine	EN	LC	LC	
<i>Hesperia comma</i> (Linné, 1758)	VU	LC	LC	
<i>Agriades glandon</i> (Prunner, 1798)	VU	LC	LC	
<i>Agriades pyrenaica</i> (Boisduval, 1840)	VU	LC	LC	
<i>Polyommatus amandus</i> (Schneider, 1792)	VU	LC	LC	
<i>Polyommatus eros</i> (Ochsenheimer, 1808)	VU	LC	NT	
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	VU	LC	LC	
<i>Plebejus argus</i> (Linné, 1758)	VU	LC	LC	
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	VU	NT	LC	Oui*
<i>Boloria euphrosyne</i> (Linné, 1758)	VU	LC	LC	
<i>Erebia gorgone</i> (Boisduval, 1833)	VU	LC	LC	

Nom latin	LR Aquitaine (provisoire)	LR France	LR Europe	Priorité PRAL 2017-2018
<i>Erebia lefebvrei</i> (Boisduval, 1828)	VU	NT	LC	Oui
<i>Parnassius apollo</i> (Linné, 1758)	VU	LC	NT	Oui
<i>Parnassius mnemosyne</i> (Linné, 1758)	VU	NT	NT	Oui
<i>Coenonympha oedippus</i> (Fabricius, 1787)	VU	NT	EN	Oui*
<i>Argynnis pandora</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	VU	LC	LC	
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775) : Population pyrénéenne	VU	LC	LC	
<i>Speyeria aglaja</i> (Linné, 1758) : Population de plaine	VU	LC	LC	

Parmi les espèces listées en 2017 comme prioritaires pour le PRAL, 6 espèces ne figurent pas dans les espèces classées VU, EN ou CR :

Nom latin	LR Aquitaine (provisoire)	LR France	LR Europe	Priorité PRAL 2017-2018
<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1803)	NT	LC	LC	Oui*
<i>Phengaris arion</i> (Linné, 1758)	NT	LC	EN	Oui*
<i>Euphydryas aurina</i> (Rottemburg, 1775)	LC	LC	LC	Oui*
<i>Polyommatus dorylas</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775)	NT	NT	NT	Oui
<i>Boloria selene</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	NT	NT	LC	Oui
<i>Carcharodus lavatherae</i> (Esper, 1783)	NT	NT	NT	Oui
<i>Limenitis populi</i> (Linné, 1758)	NA	NT	LC	Oui

Perspectives 2019

Au regard des résultats de la Liste Rouge Aquitaine, il semble nécessaire de revoir la liste des espèces prises en compte dans le PRAL, comme indiqué dans le PNA.

- Toutes les espèces classées CR constituent des espèces prioritaires pour le PRAL ;
- Les espèces classées EN ou VU ayant un statut de protection français ou classées au minimum VU dans la Liste Rouge France ou minimum NT dans la Liste Rouge Europe sont considérées comme prioritaires ;

Voici la nouvelle liste des espèces prises en compte pour le PRAL Aquitaine d'après ces critères :

Espèces prioritaires du PRAL	Critères de sélection			
<i>Polyommatus damon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	CR LR Aquitaine			
<i>Phengaris teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	CR LR Aquitaine	protection nationale		
<i>Chazara briseis</i> (Linné, 1764)	CR LR Aquitaine			
<i>Erebia sthenyo</i> (Graslin, 1850)	CR LR Aquitaine			
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766) : Population des coteaux de Dordogne et Lot-et-Garonne	CR LR Aquitaine			
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	EN LR Aquitaine	NT LR France	VU LR Europe	
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	EN LR Aquitaine	NT LR France	VU LR Europe	protection nationale
<i>Polyommatus eros</i> (Ochsenheimer, 1808)	VU LR Aquitaine	NT LR Europe		
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	VU LR Aquitaine	protection nationale		
<i>Parnassius apollo</i> (Linné, 1758)	VU LR Aquitaine	NT LR Europe	protection nationale	
<i>Parnassius mnemosyne</i> (Linné, 1758)	VU LR Aquitaine	NT LR Europe	protection nationale	
<i>Coenonympha oedippus</i> (Fabricius, 1787)	VU LR Aquitaine	EN LR Europe	protection nationale	

Espèces prioritaires du PRAL	Critères de sélection			
<i>Polyommatus escheri</i> (Hübner, 1823) : Population de plaine	CR LR Aquitaine			
<i>Polyommatus dorylas</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775) : Population de plaine	EN LR Aquitaine	NT LR Europe		

Cinq autres espèces peuvent être rajoutées à cette liste :

- *Lycaena dispar* (Haworth, 1803) : Au regard des menaces lourdes et continues qui pèsent sur les prairies humides,
- *Euphydryas aurina* (Rottemburg, 1775) écotype *aurinia* : Au regard des menaces qui pèsent sur les zones humides en Aquitaine,
- *Phengaris arion* (Linnaeus, 1758) : Au regard des menaces qui pèsent localement sur la gestion des habitats thermophiles,
- *Fabriciana niobe* (Linné, 1758) : Au regard de la faible répartition de l'espèce et des menaces qui pèsent sur les milieux ouverts thermophiles,
- *Zygaena rhadamantus* (Esper, 1789) : Seule espèce de zygène protégée en France, l'espèce a été découverte en 2018 à l'est du Lot-et- Garonne (Lambert, 2018).

Au final, la nouvelle liste des espèces prioritaires du PRAL Aquitaine comporte 17 espèces dont :

5 espèces liées aux milieux humides :

- *Coenonympha oedippus* (Fabricius, 1787) : le Fadet des laïches
- *Phengaris alcon* écotype « *alcon* » ([Denis & Schiffermüller], 1775) : l'Azuré de la Pulmonaire
- *Phengaris teleius* (Bergsträsser, 1779) : l'Azuré de la Sanguisorbe
- *Lycaena dispar* (Haworth, 1803) : le Cuivré des marais
- *Euphydryas aurinia* (Rottemburg, 1775) écotype *aurinia* : le Damier de la Succise

10 espèces de milieux ouverts mésophiles à secs :

- Milieux thermophiles et/ou pelouses écorchées :
 - *Maculinea arion* (Linné, 1758) : l'Azuré du Serpolet
 - *Chazara briseis* (Linné, 1764) : l'Hermite
 - *Pyrgus cirsii* (Rambur, [1839]) : l'Hespérie de Rambur
 - *Polyommatus escheri* (Hübner, 1823) : l'Azuré de l'Adragant
 - *Polyommatus dorylas* ([Denis & Schiffermüller], 1775) : l'Azuré du Mélilot
 - *Zygaena rhadamantus* (Esper, 1789) : La Zygène de l'Esparcette
- Milieux thermophiles d'altitude :
 - *Polyommatus eros* (Ochsenheimer, 1808) : l'Azuré de l'Oxytropide
 - *Polyommatus damon* (Denis & Schiffermüller, 1775) : le Sablé du Sainfoin
 - *Parnassius apollo* (Linné, 1758) : l'Apollon
 - *Erebia sthenno* (Graslin, 1850) : le Moiré andorran

2 espèces de milieux semi-ouverts (clairières riches en fleurs, lisières forestières...) :

- *Fabriciana niobe* (Linné, 1758) : le Chiffre
- Uniquement en altitude :
 - *Parnassius mnemosyne* (Linné, 1758) : le semi-Apollon

1 espèce de boisements :

- Boisements clairs à sous-bois herbacé dense et diversifié
 - *Lopinga achine* (Scopoli, 1763) : la Bacchante

2. Protection et Gestion

P.1. Animer et monter des projets d'acquisition foncière des réseaux de sites identifiés comme d'importance pour la conservation régionale des espèces

Objectifs

- Identifier les sites et réseaux de sites permettant la reconnexion de populations afin d'éviter l'isolement génétique et d'améliorer la pérennité des espèces à l'échelle de la région ;
- Promouvoir la mise en œuvre d'une stratégie de conservation des espèces visées par le programme sur ces sites ;
- Sécuriser les sites.

Actions mises en œuvre

La priorisation a été menée pour 3 espèces : *Coenonympha oedippus*, *Phengaris alcon*, *Phengaris arion*.

10 sites (cf. tableau) ont été identifiés comme prioritaires pour faire l'objet d'animation foncière dans l'objectif d'agrandir le domaine vital des populations déjà présentes ou de sécuriser des stations connues à proximité.

Le statut de site prioritaire en Aquitaine implique une responsabilité plus importante dans la mise en place de mesures de gestion et de protocoles de suivis. De plus, des actions d'animation foncière ciblées sur des habitats favorables ou ayant des possibilités de restauration seront menées pour favoriser le maintien des populations en place.

Cette priorisation prend en considération plusieurs paramètres :

- Importance de la population (statut de reproduction, effectifs connus, tendance d'évolution)
- Connexion avec d'autres populations
- Qualité des habitats pour l'espèce (surface, état de conservation)
- Gestion actuelle
- Contexte local (impact des activités limitrophes, présence d'autres habitats favorables)
- Contexte foncier (statut des parcelles, possibilités d'animation foncière)

Nom du site	Commune	Espèce ciblée
Tourbière d'Estiraux	Mées (40)	<i>Coenonympha oedippus</i>
Tourbière de l'Estanque	Mées (40)	<i>Coenonympha oedippus</i>
Landes humides de Sault-de-Navailles	Sault-de-Navailles (64)	<i>Coenonympha oedippus</i>
Lande humide de Lacampagne (CATZH)	Orthez (64)	<i>Coenonympha oedippus</i>
Lande humide de Cap Manes (CATZH)	Orthez (64)	<i>Coenonympha oedippus</i>
Tourbière de Vendoire	Vendoire (24)	<i>Coenonympha oedippus</i>
Vallon du Clamondé	Arthez-de-Béarn (64)	<i>Coenonympha oedippus</i> / <i>Phengaris alcon</i>
Landes de Gavardies	Saint-Médard-de-Mussidan (24)	<i>Coenonympha oedippus</i> / <i>Phengaris alcon</i>
Plateau d'Anzé	Laruns (64)	<i>Phengaris alcon</i>
Landes d'Ellorimendy	Mouguerre (64)	<i>Phengaris alcon</i>

Les sites analysés abritant des populations de *Phengaris arion* ne sont pas ressortis comme prioritaire pour la mise en œuvre d'actions d'animations foncières autour des sites. Les capacités de dispersion de l'espèce combinées à la présence d'habitats secondaires utilisés par l'espèce (talus et bords de routes) rendent moins prioritaires les actions d'animations foncières. En revanche la gestion des sites reste un enjeu prioritaire, notamment au regard des éléments apportés par l'étude des *Myrmica* en Béarn (cf. action A.5).

Perspectives 2019

Poursuite de l'animation foncière sur les sites prioritaires ciblés dans la hiérarchisation des sites (action A.4).

P.2. Renforcer la prise en compte du PRAL auprès des acteurs régionaux concernés

Objectifs

- Améliorer la prise en compte des espèces visées par le PRAL dans les études d'impacts, les mesures compensatoires et les suivis ;
- Améliorer la prise en compte de ces espèces par les gestionnaires d'espaces naturels ;
- Améliorer la prise en compte de ces espèces par les acteurs privés (sylviculteurs, agriculteurs,...) sur leurs parcelles ;
- Promouvoir la bonne prise en compte de ces espèces dans les DOCOB, TVB...etc... ;
- Appui pour les acteurs locaux, gestionnaires, ... sur des opérations techniques (suivis, CMR, ...).

Actions mises en œuvre

En 2017 et 2018, des échanges et appui techniques ont été apportés à plusieurs structures dans le cadre de 29 dossiers :

- **Etudes d'impact** : compensations parc photovoltaïque (33) ; compensation LGV et aéroport de Bordeaux (33) ; projets d'aménagements (64 ; 40) ; etc.
- **Mesures compensatoires** : Avis sur protocoles de suivis parc photovoltaïque (33) ; compensation TEREKA ; (40) ; avis sur des mesures de restauration en faveur du Fadet des Laïches (33) ; etc.
- **Gestion de sites** : gestion en faveur du Cuivré des marais (24 ; 64) ; intégration des espèces prioritaires dans les nouveaux sites du CEN Aquitaine (24 ; 64).
- **Sites Natura 2000** : Vallée du Boudouyssou (47), Vallée de l'Avance (47) ;
- **LIFE** : Avis sur protocoles de suivis pour le LIFE Oreka Mendian (64) ;
- **Politique ENS des départements** : Participation à la sélection des espèces cibles des Pyrénées-Atlantiques ; Avis sur la ZPENS de Saint-Morillon (33), etc.
- **Etudes Trames Vertes et Bleues** : Communauté de Communes Nord-est Béarn (64) ;
- **Labellisation FSC** : Note sur le nouveau référentiel FSC de la coopérative Alliance Forêt Bois ; Participation à un audit pour un propriétaire forestier des Landes intégrant les enjeux Fadet des Laïches.

Perspectives 2019

Au regard de la demande de plus en plus importante, cette action sera maintenue en 2019.

P.3. Prise en compte des enjeux PRAL dans la gestion des sites (CEN et autres)

Objectifs

- Assurer la mise en place d'actions de gestion favorables aux espèces cibles ;
- Communiquer sur les espèces cibles (écologie, menaces, gestions, etc.).

Actions mises en œuvre

Dans le cadre de la gestion des sites CEN, des échanges sont menés avec les chargés de missions concernés par des enjeux lépidoptères. 12 sites ont été concernés en 2017-2018.

Chaque année, les actions prévues dans le cadre du Plan et les enjeux sont présentés aux équipes en Aquitaine.

Perspectives 2019

Poursuite de l'action.

3. Informer et sensibiliser

S.1. Elaborer un référentiel technique sur les papillons menacés d'Aquitaine

Objectifs

- Synthétiser les informations régionales (voire nationales) sur l'écologie, la biologie et la gestion des espèces de lépidoptères à enjeux en Aquitaine ;
- Partager l'information avec le plus grand nombre ;
- Permettre une meilleure prise en compte des exigences écologiques des espèces concernées et de leurs organismes hôtes, dans la gestion des espaces naturels.

Actions mises en œuvre

En 2018, le référentiel technique du Fadet des Laïches a été publié (<https://pral.cen-aquitaine.org/referentiel-fadet-des-laiches/>). Une synthèse bibliographique a commencé pour *Phengaris alcon*, *P. arion*, *Lopinga achine* et *Eriogaster catax*.

Perspectives 2019

- Publication du référentiel technique sur *Phengaris alcon* et *Phengaris arion*.
- Mise à jour du référentiel technique du Fadet des Laïches.

S.2. Rédiger des articles et participer aux colloques scientifiques

Objectifs

- Agrémenter la bibliographie des espèces en y intégrant les nouveaux éléments apportés par le plan ;
- Présenter lors de colloques scientifiques les avancées du plan.

Actions mises en œuvre

Aucune action prévue en 2017-2018

Perspectives 2019

- Publication d'articles techniques et/ou scientifiques concernant des résultats d'études obtenus en 2018 et 2019.
- Organisation d'une rencontre technique regroupant l'ensemble des acteurs aquitains travaillant sur les lépidoptères.

S.3. Sensibiliser les acteurs et le grand public

Objectifs

- Communiquer sur les avancées du plan et des connaissances sur les espèces à enjeux ;
- Permettre aux acteurs de l'éducation à l'environnement d'intégrer les lépidoptères et leurs enjeux dans les animations.

Actions mises en œuvre

10 réunions publiques ont été organisées en 2017-2018 :

- 24/11/2017 à Aubertin (64) ;
- 22/12/2017 à Périgueux (24) ;
- 11/04/2018 à Anoye (64) ;
- 25 et 26/05/2018 aux 24h naturalistes du Teich (33) ;
- 05/06/2018 à TEREKA (Pau-64) ;
- 06/09/2018 à Hendaye (64) ;
- 12/10/2018 à St Aubin-de-Médoc (33) ;
- 19/10/2018 à Pau dans le cadre de la Fête de la Science (64) ;
- 06/11/2018 pour le master Biodiversité Ecologie et Evolution – parcours Biodiversité et Suivis Environnementaux, à Bordeaux (33) ;
- 15/11/2018 à Périgueux (24).

La participation à ces réunions est très variable allant de 4 à une quarantaine de personnes. Ces réunions sont combinées à une présentation du CEN Aquitaine et des actions menées localement sur d'autres sujets liés à la conservation de la biodiversité.

Perspectives 2019

Poursuite de l'action.

4. Gestion du plan et des données

G.1. Coordination générale : Comités de pilotage, suivi et montage administratif et financier

Objectifs

- Assurer le suivi de l'avancement administratif et financier du programme et la validation de ses étapes ;
- Participation du conseil scientifique et du CSRPN à la définition et la validation des objectifs, des moyens et des résultats du programme.

Actions mises en œuvre

Validation du Plan Régional d'Actions en faveur des Lépidoptères par le CSRPN (en date du 06 juin 2018).
Suivi de l'avancement du dossier et programmation des actions 2019-2020.

Perspectives 2019

Présentation du nouveau Plan Régional d'Actions pour avis au conseil scientifique du CEN Aquitaine.
Poursuite du suivi administratif et financier.

G.2. Animer le volet lépidoptères de la base de données centrale et du portail dédié au plan

Objectifs

- Centraliser toutes les données recueillies par le CEN et ses partenaires ;
- Valoriser les données issues des atlas, des suivis et inventaires des sites naturels ou des études mises en place par le plan ;
- Afficher des cartes de répartition des espèces de rhopalocères et zygènes à l'échelle de l'Aquitaine ;
- Permettre une analyse des données adaptées selon les besoins.

Actions mises en œuvre

- Les données de lépidoptères sont centralisées dans la base interne du CEN Aquitaine et transmises à l'OAFS.
- Un portail web dédié au plan a été mis en ligne (<https://pral.cen-aquitaine.org>).
- Les cartes du pré-atlas sont affichées sur le portail web pour chaque espèce de rhoaplocère connue en Aquitaine.
- Un processus de validation interne des données de lépidoptères produites et reçues par le CEN a été mis en place.

Perspectives 2019

Poursuite de l'action.

G.3. Evaluer le Plan régional d'actions

Objectifs

- Evaluer l'avancée des actions et l'état de conservation des espèces prioritaires

Actions mises en œuvre

Rédaction du bilan des actions menées dans le cadre du PRAL.

Perspectives 2019

Poursuite de l'action.

Programme d'actions 2019

Objectifs et actions

La déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des *Maculinea* en Aquitaine, élargie aux espèces de lépidoptères prioritaires, intègre 15 actions en 2019, déclinées pour certaines en sous-actions et organisées selon 4 axes de travail : Connaître, Protéger, Sensibiliser et Gérer. Ces fiches sont issues du PNA *Maculinea* et adaptées à l'échelle régionale.

Tableau des actions 2019 du PRAL

Code	Intitulé de l'action	Priorité
Amélioration des connaissances		
A.1.	Améliorer la connaissance de la répartition des lépidoptères en Aquitaine	1
A.2.	Participation à des démarches de suivis biogéographiques ou nationaux	2
A.3.	Suivi des populations de <i>Coenonympha oedippus</i>	1
A.4.	Préciser les enjeux de conservation des espèces prioritaires	1
A.7.	Evaluer la connectivité entre les populations de <i>Phnegaris alcon</i> écotype " <i>alcon</i> " (Denis & Schiffermüller, 1775)	1
Protection et gestion		
P.1.	Animer et monter des projets d'acquisition foncière des réseaux de sites identifiés comme d'importance pour la conservation régionale des espèces	1
P.2.	Renforcer la prise en compte du PRAL auprès des acteurs régionaux concernés	1
P.3.	Prise en compte des enjeux PRAL dans la gestion des sites (CEN et autres)	1
Information, Sensibilisation		
S.1.	Elaborer un référentiel technique sur les papillons menacés d'Aquitaine	1
S.2.	Rédiger des articles et participer aux colloques scientifiques	2
S.3.	Sensibiliser les acteurs et le grand public	2
Gestion du plan et des données		
G.1.	Coordination générale : Comité de pilotage, suivi et montage administratif et financier	1
G.2.	Animer le volet lépidoptères de la base de données centrale et du portail dédié au plan	1
G.3.	Evaluer le Plan régional d'actions	1
G.4.	Assurer la cohérence avec le PNA et favoriser les échanges avec les régions limitrophes	1

Fiches actions

Amélioration des connaissances	
Action A.1.	Priorité 1
Améliorer la connaissance de la répartition des lépidoptères en Aquitaine	
Calendrier de réalisation :	2019
Objectif(s) de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux de la répartition des espèces de rhopalocères et zygènes en Aquitaine ; - Préciser la répartition des espèces prioritaires du plan ; - Mettre en place une veille pour les espèces du plan ;
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination de l'Atlas des rhopalocères et zygènes d'Aquitaine. - Constitution d'un groupe de travail sur les lépidoptères. - Précision de la répartition de 3 espèces à enjeux (vérification stations historiques et prospections ciblées) : <ul style="list-style-type: none"> o <i>Chazara briseis</i> o <i>Lopinga achine</i> o <i>Polyommatus dorylas</i> (plaine)
Action(s) associées(s) :	P.1. / S.1. / S.3. / G.2. / G.3. / G.4.
Espèces prioritaires :	<i>Chazara briseis</i> / <i>Lopinga achine</i> / <i>Polyommatus dorylas</i> .
Espèces cibles associées :	Toutes les espèces du Plan.
Pilote(s) de l'action :	CEN Aquitaine
Partenaire(s) potentiel(s) :	LPO Aquitaine, DDT/DREAL, ONF, Opérateurs/Animateurs Natura 2000, Parc National des Pyrénées, réseau de naturalistes départementaux ...
Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mailles renseignées en Aquitaine ; - Nombre de stations et de populations recensées ; - Nombre de participants à l'inventaire ; - Elaboration des cartes de répartition des espèces au terme du programme ; - Rédaction d'un Atlas régional des rhopalocères et zygènes.

Amélioration des connaissances	
Action A.2.	Priorité 2
Participation à des démarches de suivis biogéographiques ou nationaux	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Détecter d'éventuelles évolutions de populations à différentes échelles (site, territoire, région, national...); - Permettre une réactivité dans les mesures de gestion et une meilleure prise en compte des exigences écologiques des espèces concernées et de leurs organismes hôtes, dans la gestion des espaces naturels; - Améliorer les conditions de développement des populations.
<u>Description :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de sites référents dans les différents contextes aquitains (Pyrénées / triangle landais); - Déploiement de protocoles de suivi validés (protocole PNA).
<u>Action(s) associées(s) :</u>	P.2. / P.3. / S.1. / S.2. / S.3. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	<i>Phengaris alcon</i> écotype « <i>alcon</i> »
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	CEFE de Montpellier, PNR Landes Gascogne, Réseau des Réserves Naturelles d'Aquitaine, Cistude Nature via le programme « Les Sentinelles du Climat », autres gestionnaires d'espaces naturels...
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites suivis; - Résultats (tendances des populations).

Amélioration des connaissances	
Action A.3.	Priorité 1
Suivi des populations de <i>Coenonympha oedippus</i>	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Visualiser l'évolution des populations de Fadet des Laïches sur les parcelles impactées par des travaux (enfouissement de lignes RTE) ; - Permettre d'avoir des éléments précis pour mieux prendre en compte le Fadet des Laïches lors de la réalisation de travaux sur les habitats favorables.
<u>Description :</u>	- Elaboration d'un protocole de suivi et test (2017) ; - Mise en œuvre du protocole (2018 - 2020).
<u>Action(s) associées(s) :</u>	P.2. / P.3. / S.1. / S.2. / S.3. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	<i>Coenonympha oedippus</i>
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	CEFE de Montpellier, RTE...
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Protocoles validés ; - Nombre de sites suivis ; - Résultats (tendances des populations).

Amélioration des connaissances	
Action A.4.	Priorité 1
Préciser les enjeux de conservation des espèces prioritaires	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Hiérarchiser les actions en fonction de l'état des connaissances sur les espèces prioritaires ; - Hiérarchiser les sites où des actions (foncières, de gestion, etc.) sont à mener ; - Prendre en compte les connaissances sur l'état de conservation des espèces en Aquitaine pour prioriser les actions sur les espèces les plus menacées.
<u>Description :</u>	- Mise en place d'un outil de hiérarchisation ; - Hiérarchiser les priorités d'actions en fonction des résultats.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	P.1. / P.2. / P.3. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	-
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Elaboration d'un outil ; - Résultats de la hiérarchisation.

Amélioration des connaissances	
Action A.7.	Priorité 1
Evaluer la connexion entre les populations de <i>Phengaris alcon</i> écotype "alcon" (Denis & Schiffermüller, 1775)	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Mieux connaître les capacités et les exigences de dispersion de <i>Phengaris alcon</i> écotype <i>alcon</i> dans le contexte des linéaires de conduites de gaz en Pays basque ; - Mettre en évidence des corridors préférentiels pour l'espèce.
<u>Description :</u>	- Mise en place d'une Capture-Marquage-Recapture (CMR) ; - Analyse des échantillons ; - Analyse et synthèse des résultats.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	P.2. / P.3. / S.1. / S.2. / S.3. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	<i>Phengaris alcon</i> écotype « <i>alcon</i> »
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	TEREGA, CEFE Montpellier, Université...
<u>Organisation générale :</u>	1. Sélection des sites d'études. 2. Mise en œuvre du protocole CMR. 3. Synthèse des résultats obtenus.
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Résultats de l'analyse des données du protocole CMR.

Protéger	
Action P.1.	Priorité 1
Animer et monter des projets d'acquisition foncière des réseaux de sites identifiés comme d'importance pour la conservation régionale des espèces	
Calendrier de réalisation :	2019
Objectif(s) de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sites et réseaux de sites permettant la reconnexion de populations afin d'éviter l'isolement génétique et d'améliorer la pérennité des espèces à l'échelle de la région ; - Promouvoir la mise en œuvre sur ces sites d'une stratégie de conservation des espèces visées par le programme ; - Sécuriser les sites.
Description :	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des réseaux de sites estimés viables au terme du programme ; - intégration à la stratégie foncière du CEN Aquitaine ; - Identification des propriétaires et des gestionnaires des sites (privés, collectivités, état, structures, etc.) ; - Sensibilisation des propriétaires et gestionnaires, animations foncières ; - Élaboration et engagement des outils de sécurisation foncière (achat, convention, ...) ; - Porter les réseaux de sites fonctionnels à connaissance des acteurs concernés (conseils départementaux, collectivités, services de l'Etat...) et intégrer ces sites dans les politiques d'aménagement du territoire aquitain (ENS, TVB, PLUi, SCoT...) ; - Montage de projets d'acquisitions foncières, d'après une liste de sites ciblés (voir ci-dessous) ; - Montage, le cas échéant, de dossiers de protection réglementaire.
Action(s) associées(s) :	A.1. / A.4. / G.3. / G.4.
Espèces prioritaires :	Toutes les espèces du Plan.
Espèces cibles associées :	-
Pilote(s) de l'action :	CEN Aquitaine, localement EPCI à l'échelle des intercommunalités
Partenaire(s) potentiel(s) :	Collectivités (Conseils Départementaux, EPCI, communes), porteurs de mesures compensatoires, DREAL, fondations...
Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites et de réseaux de sites identifiés ; - Nombre de sites acquis ; - Nombre de sites sécurisés via des protections réglementaires ou contractuelles.

Protéger	
Action P.2.	Priorité 1
Renforcer la prise en compte du PRAL auprès des acteurs régionaux concernés	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la prise en compte des espèces visées par le PRAL dans les études d'impacts, les mesures compensatoires et les suivis ; - Améliorer la prise en compte de ces espèces par les gestionnaires d'espaces naturels ; - Améliorer la prise en compte de ces espèces par les acteurs privés (sylviculteurs, agriculteurs,...) sur leurs parcelles ; - Promouvoir la bonne prise en compte de ces espèces dans les DOCOB, TVB...etc... ; - Appui pour les acteurs locaux, gestionnaires, ... sur des opérations techniques (suivis, CMR, ...).
<u>Description :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Information des acteurs de l'environnement des enjeux sur les lépidoptères menacés ; - Mise à disposition des informations et des données obtenues lors du plan pour mieux intégrer les lépidoptères patrimoniaux.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	A.1. / A.2. / A.3. / A.4. / A.5. / A.6. / A.7. / A.8. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du Plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	Collectivités (Conseils Départementaux, EPCI, communes), porteurs de mesures compensatoires, DREAL, fondations...
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sollicitations ; - Nombre de documents qui ont intégré les préconisations.

Informier / Sensibiliser	
Action P.3.	Priorité 1
Prise en compte des enjeux PRAL dans la gestion des sites (CEN et autres)	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Assurer la mise en place d'actions de gestion favorables aux espèces cibles ; - Communiquer sur les espèces cibles (écologie, menaces, gestions, etc.).
<u>Description :</u>	Mise en place d'une gestion conservatoire et/ou de restauration sur les sites à enjeux abritant les espèces prioritaires du plan dont le CEN est gestionnaire.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	A.1. / A.2. / A.3. / A.4. / A.5. / A.6. / A.7. / A.8. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du Plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	Autres gestionnaires d'espaces naturels
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Nombre de mesures de gestion / restauration mises en place ; - Nombre de sites gérés pour ces espèces.

Informer / Sensibiliser	
Action S.1.	Priorité 1
Elaborer un référentiel technique sur les papillons menacés d'Aquitaine	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthétiser les informations sur l'écologie, la biologie et la gestion des espèces de lépidoptères à enjeux en Aquitaine ; - Partager l'information avec le plus grand nombre ; - Permettre une meilleure prise en compte des exigences écologiques des espèces concernées et de leurs organismes hôtes, dans la gestion des espaces naturels.
<u>Description :</u>	<p>Après consultation des gestionnaires et spécialistes des espèces de lépidoptères visés par ce plan, et après recueil des éléments issus de la bibliographie, une synthèse des informations sous forme de fiche technique est réalisée. Cette fiche présente les pratiques de gestion et les méthodes de suivis mises en place en Aquitaine ou ailleurs et ayant eu des résultats significatifs. Les premiers résultats du présent plan seront également intégrés aux fiches.</p> <p>Ces fiches se veulent évolutives et pourront donc être amendées au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances sur les espèces visées.</p> <p>Les fiches sont mises en ligne sur le site internet dédié au programme.</p>
<u>Action(s) associées(s) :</u>	A.1. / A.2. / A.3. / A.5. / A.6. / A.7. / S.3. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du Plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	Conseil Scientifique du CEN, spécialistes des espèces ciblées, structures gestionnaires, etc.
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fiches rédigées et mises en ligne ; - Nombre de téléchargements.

Informier / Sensibiliser	
Action S.2.	Priorité 1
Rédiger des articles et participer aux colloques scientifiques	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Contribuer à la bibliographie sur les espèces en valorisant les nouveaux éléments apportés par le plan ; - Présenter les avancées du plan lors de colloques naturalistes et/ou scientifiques.
<u>Description :</u>	Présenter régulièrement à la communauté naturaliste et/ou scientifique les avancées du plan et les nouvelles connaissances concernant la répartition, l'écologie des espèces du plan. Au fur et à mesure de l'avancée du plan, des articles technico-scientifiques sont rédigés et des présentations seront réalisées lors de colloques dédiés à la thématique du plan.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	A.1. / A.2. / A.3. / A.5. / A.6. / A.7. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du Plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Nombre d'articles ; - Nombre de participation aux colloques.

Informer / Sensibiliser	
Action S.3.	Priorité 1
Sensibiliser les acteurs et le grand public	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Communiquer sur les avancées du plan et des connaissances sur les espèces à enjeux ; - Permettre aux acteurs de l'éducation à l'environnement de prendre en compte les lépidoptères et leurs enjeux dans les animations.
<u>Description :</u>	- Diffusion sur le site web du plan des fiches « techniques » sur les lépidoptères à enjeux pour présenter les éléments connus et mis en évidence par le plan sur l'écologie, la biologie et la gestion ; - Organisation de conférences-débats pour présenter les lépidoptères et les actions du plan au grand public ; - Diffusion d'informations et d'outils de communications aux acteurs de l'éducation à l'environnement.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	A.1. / A.2. / A.3. / A.5. / A.6. / A.7. / A.8. / S.1. / G.2. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du Plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	CPIE
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Nombre de fiches mises en ligne ; - Nombre de conférences ; - Nombre de rencontres avec les acteurs de l'éducation à l'environnement.

Gestion du Plan et des données	
Action G.1.	Priorité 1
Coordination générale : Comités de pilotage, suivi et montage administratif et financier	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Assurer le suivi de l'avancement administratif et financier du programme et la validation de ses étapes ; - Participation du conseil scientifique et du CSRPN à la définition et la validation des objectifs, des moyens et des résultats du programme.
<u>Description :</u>	- Suivi administratif et financier du programme : <ul style="list-style-type: none"> • Montage et rédaction du dossier de financement • Organisation des différentes réunions (comité de pilotage, rencontres interpartenariales, comité technique et scientifique) • Suivi administratif et financier du programme • Élaboration de bilans financiers intermédiaires • Élaboration du bilan financier final • Sollicitations et suivi des prestations - Le comité de pilotage : <ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'une réunion bilan et prospective en fin de programme n / début n+1 • Restitution des bilans financiers et administratifs (en fin de programme) - Le comité scientifique et le CSRPN : <ul style="list-style-type: none"> • Examen des objectifs et moyens (protocoles) • Commentaire et validation des résultats
<u>Action(s) associées(s) :</u>	G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	-
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	-
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Nombre de réunions et de participants aux comités ; - Validation des différents éléments intermédiaires ; - Validation des méthodologies et des résultats obtenus.

Gestion du Plan et des données	
Action G.2.	Priorité 1
Animer le volet lépidoptères de la base de données centrale et du portail dédié au plan	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Centraliser toutes les données recueillies par le CEN et ses partenaires ; - Valoriser les données issues des atlas, des suivis et inventaires des sites naturels ou des études mises en place dans le cadre du plan ; - Afficher des cartes de répartition des espèces de rhopalocères et zygènes à l'échelle de l'Aquitaine ; - Permettre une analyse des données adaptées selon les besoins.
<u>Description :</u>	<p>La mise en place d'une base de données centralisée et d'un portail dédié au plan permet de disposer d'un outil de stockage, d'exploitation et de valorisation des données récoltées. Ainsi, des analyses particulières peuvent être effectuées (répartition, phénologie, etc.) en fonction des besoins et de la précision des données brutes. Des exports réguliers des données sont également effectués vers les observatoires officiels (SINP, OAFS, OFSA) pour les données publiques.</p> <p>En raison des difficultés de détermination de certaines espèces de lépidoptères, la mise en place d'une démarche de validation s'appuyant sur des experts, y compris internes au CEN Aquitaine, est prévue pour éviter les erreurs dans la base de données centrale.</p>
<u>Action(s) associées(s) :</u>	A.1. / A.8. / S.3. / G.3. / G.4.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	Toutes les espèces de lépidoptères
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	observatoires SINP
<u>Organisation générale :</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place de la base de données et du portail internet du plan. 2. Constitution d'une démarche de validation 3. Agrémentation de la base de données au fur et à mesure de l'avancée du plan. 4. Vérification régulière des données de lépidoptères. 5. Mise à jour régulière du portail internet.
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données ; - Création d'un comité de validation des données ; - Portail internet dédié au plan.

Gestion du Plan et des données	
Action G.3.	Priorité 1
Evaluer le Plan régional d'actions	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Evaluer l'avancée des actions et l'état de conservation des espèces prioritaires
<u>Description :</u>	- Suivre régulièrement l'avancée des actions mises en œuvre et programmées dans le plan régional ; - Suivre l'évolution des connaissances sur les espèces à enjeux et l'évolution de leurs états de conservation ; - Elaboration d'outils permettant une évaluation la plus objective possible du programme ; - Transmission d'un bilan bisannuel à l'animateur du plan national d'actions (OPIE) et préparer la suite.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	Toutes les actions du Plan.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du Plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	-
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Indicateurs d'actions et de résultats définis dans les différentes fiches action ; - Pour les espèces du PRAL, avoir une tendance estimée de l'état de conservation (positive, négative ou stable) sur la base des informations disponibles/mobilisées et à dire d'expert.

Gestion du Plan et des données	
Action G.4.	Priorité 1
Assurer la cohérence avec le PNA et favoriser les échanges avec les régions limitrophes	
<u>Calendrier de réalisation :</u>	2019
<u>Objectif(s) de l'action :</u>	- Intégrer les actions et résultats du plan régional à la démarche nationale ; - Permettre une cohérence inter-régionale des actions en faveur des lépidoptères.
<u>Description :</u>	L'animateur du Plan régional d'action participe aux échanges avec l'animateur du PNA, communique et prend acte des actions réalisées en Poitou-Charentes, Limousin et Midi-Pyrénées et favorise la mise en place d'actions conjointes avec les animateurs des plans régionaux voisins.
<u>Action(s) associées(s) :</u>	Toutes les actions du Plan.
<u>Espèces prioritaires :</u>	Toutes les espèces du Plan.
<u>Espèces cibles associées :</u>	-
<u>Pilote(s) de l'action :</u>	CEN Aquitaine
<u>Partenaire(s) potentiel(s) :</u>	OPIE, animateurs des plans régionaux limitrophes.
<u>Indicateurs de moyens, d'actions, de résultats :</u>	- Participation au COPIL national ; - Nombre d'échanges avec les animateurs des plans régionaux limitrophes.

Bibliographie

BATOR D. et GUILLOTON J-A., 2015. *Bilan synthétique sur la connaissance de la Noctuelle des Peucédans en France. Gortyna borelii (Pierret, 1827)*. Alexanor, 27 (4), Supplément, 2015 : 7 - 94 pp.

BERTOLINI A., SOULET D ET GOURVIL P-Y., 2017. *Note méthodologique. Suivi de la cicatrisation de la Molinie et suivi du Fadet des Laïches. Ligne aérienne à 63 000 Volts Beliet – Masquet*. CEN Aquitaine. RTE. 9 p.

BREVART O., GOURVIL P-Y., GRANCHER C. et SOULET D., 2018. *Quelques macro-hétérocères peu connus des Pyrénées-Atlantiques : première étape d'un inventaire des hétérocères du département*. Oreina, 44, Décembre 2018 : 36 – 43 pp.

DUPRAT V., GOURVIL P-Y., BERTOLINI A. ET SOULET D., 2018. *Résultats de suivis 2018. Suivi de la cicatrisation de la Molinie et suivi du Fadet des Laïches. Ligne aérienne à 63 000 Volts Beliet – Masquet*. CEN Aquitaine. RTE. 18 p.

GOURVIL P-Y., SOULET D. et DUHAZE B., 2017. *Plan régional d'actions en faveur des lépidoptères patrimoniaux - Déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des Maculinea - Aquitaine - 2017-2021*. CEN Aquitaine / DREAL Nouvelle Aquitaine. 76 p.

LE FALHER K., 2018. *Caractérisation des paramètres influençant la présence des fourmis-hôtes de l'Azuré du Serpolet (Phengaris arion) à l'échelle de 2 sites du Béarn (64)*. Rapport de stage de Master 2. Université Aix-Marseille, 52 p.

LAMBERT B., 2018. *Zygaena rhadamanthus (Esper, 1789) dans le Lot-et-Garonne (Lepidoptera, zygaenidae)*. Oreina n°44, Décembre 2018. 33 pp.



28 Route de Bayonne

64140 BILLERE

Tél : 05.59.32.67.05

<http://www.cen-aquitaine.org>



15, rue Arthur Ranc

CS 60539 – 86020 Poitiers cedex

Tél : 05 49 55 63 63

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr>



Ce Plan est cofinancé par :



